

Sandra Muller condamnée : la revanche d'Eric Brion sur #BalanceTonPorc

écrit par François des Groux | 30 septembre 2019



Photo : AURELIEN MORISSARD / MAXPPP

.
« *Tu es brune. Tu as des gros seins. Tu es mon type de femme. Je vais te faire jouir toute la nuit.* »

Passablement éméché dans cette soirée cannoise, il y avait peu de chance qu'Eric Brion puisse séduire ainsi la journaliste Sandra Muller.

Un NON ferme voire une paire de gifles auraient pu régler l'affaire. Mais Sandra Muller décide de médiatiser l'affreux outrage en « balançant son porc » à la terre entière : le #MeToo français devient alors un phénomène de société et Eric Brion, l'équivalent hexagonal d'Harvey Weinstein.

.
Le principe : permettre « *aux victimes de harcèlement sexuel, d'agression sexuelle ou de viol de poster anonymement leur*

témoignage et d'échanger ensemble » ... quitte à se substituer à la justice et à accuser (nommément) sans preuve.

.
« *Ça fait deux ans que je ne travaille presque pas, que j'ai perdu des amis, ma compagne est partie* » : #BalanceTonPorc a ainsi « bousillé la vie » d'Eric Brion qui, deux ans après l'affaire, reçoit toujours insultes et menaces de mort.

Mais pour Sandra Muller, ce n'est pas grave : « *Évidemment, le risque de mettre en l'air, à tort, la vie d'un homme me navre, et il peut y avoir des **dommages collatéraux**. Mais le bienfait du mouvement est tellement important !* » ([Libération](#))

.
Pour la justice en revanche, il en va autrement puisque la journaliste a été condamnée pour diffamation et doit verser 15 000 euros de dommages et intérêts à Éric Brion en réparation de son préjudice.

Tollé chez les féministes (dont Caroline de Haas et Audrey Pulvar) qui ne comprennent pas cette condamnation de la « victime » Sandra Muller. Complaisant, le média d'État France Info leur offre alors une tribune pour dénoncer le verdict d'une « justice patriarcale ».

Car en effet, Eric Brion représentait pour elles ce qu'elles détestent le plus : le mâle blanc occidental, hétérosexuel de plus de 50 ans.

.



Éric Brion : « Quand on tapera mon nom sur Google, on ne trouvera plus “porc” »

Après le jugement qui condamne la journaliste à l'origine du #BalanceTonPorc, Éric Brion revient sur l'affaire qui a « ruiné » sa vie. Entretien.

Il est le « dommage collatéral » de la libération de la parole des femmes. Il y a deux ans, son nom était jeté en pâture sur le réseau social Twitter ; c'était lui le prédateur, l'agresseur, le monstre, celui qui avait harcelé une femme dans un cocktail cannois, faisant référence à ses « gros seins » et lui promettant de la faire « jouir toute la nuit ». La bête, Éric Brion donc, prenait même les traits d'un porc.

C'est une tout autre histoire que ce quinquagénaire tente de raconter depuis deux ans, et c'est pour cette raison qu'il a porté plainte pour diffamation contre l'auteur de ce tweet, Sandra Muller, qui a lancé avec succès le #MeeToo à la française, #BalanceTonPorc. Ce père de famille, qui s'est retrouvé du jour au lendemain sans travail et sans compagne, s'est vécu comme la victime d'une « machine à broyer », incapable de se défendre ni de se faire entendre. « J'ai été condamné par le buzz », avait-il déclaré à l'audience en mai dernier.

L'éditrice de la Lettre de l'audiovisuel, Sandra Muller,

vient, elle, d'être condamnée pour diffamation et condamnée à verser 15 000 euros de dommages et intérêts à Éric Brion en réparation de son préjudice moral.

« Je suis fier de m'être battu alors que beaucoup de gens à l'époque me disaient « Tais-toi » ou « Ça va passer... » confie-t-il aujourd'hui dans le cabinet de ses avocats, Me Nicolas Benoît et Me Marie Burguburu, qui salue une « décision courageuse », « une première en France ». En chemise blanche, les yeux brillants, Éric Brion se dit « extrêmement soulagé », même s'il a conscience que cette affaire le « poursuivra toute (s)a vie ». « Ce qui compte maintenant pour moi, c'est que la justice a dit que je n'étais pas un porc », poursuit-il avant d'annoncer la nouvelle à sa fille aînée.

Éric Brion pourrait en vouloir à la terre entière ; pourtant, dans sa voix, aucune animosité. Celui qui a, pendant ces « deux années d'une rare violence », suivi une thérapie cherche même à comprendre, dit-il, le « ressenti » de son accusatrice. **Il n'en veut ni aux féministes ni à ces journalistes qui n'ont pas pris la peine de vérifier les faits ou de masquer son nom.** Et ce partisan du mouvement #MeeToo plaide même pour un rétablissement du dialogue entre hommes et femmes.

En revanche, il en veut aux réseaux sociaux qui ont bousillé sa vie, à Twitter particulièrement, dont le directeur français publiait, la veille du procès, un tweet engagé pro-Sandra Muller. « C'est la victoire de la vraie justice sur le tribunal du buzz et des réseaux sociaux », se félicitait aujourd'hui Éric Brion quelques minutes après le verdict... sur son compte Twitter. Entretien.

Le Point : Comment avez-vous réagi au jugement ?

Éric Brion : Je suis extrêmement soulagé, même si j'étais plutôt serein depuis le procès. Maintenant, j'espère que tout cela va se calmer [son téléphone n'arrête pas de vibrer, NDLR]. Je suis fier de m'être battu, parce que c'était une injustice. Dans plusieurs années, quand on tapera mon nom sur Google, on ne trouvera plus « porc » ou « harceleur »... Toutes les affaires ne se ressemblent pas : Weinstein, Ramadan, Baupin... Je ne suis pas à mettre dans le même sac que Weinstein !

.

Beaucoup de personnes ont tenté de vous dissuader de porter plainte. Pourquoi était-ce si important pour vous ? Vous l'avez fait trois mois après la publication du tweet.

J'ai attendu un peu avant de le faire, en effet, car au début je me suis demandé si c'était juste un tweet. Mais cela a été un acharnement total pendant des semaines et des mois ! Au final, le seul moyen de rétablir la vérité et de laver ma réputation, c'était que la vraie justice – il n'y en a qu'une – se prononce.

.

La raison pour laquelle j'ai porté plainte, c'est tout d'abord parce que ce qui a été écrit ne correspondait pas à la réalité ; c'est faux, je n'ai jamais tenu ces propos tels qu'ils ont été rapportés. En plus, j'ai été accusé, au-delà des mots qui m'ont été attribués, de harcèlement sexuel à caractère professionnel par une personne avec laquelle je n'ai jamais travaillé. Cette discussion a eu lieu une fois, un soir. Sandra Muller l'a d'ailleurs reconnue à l'audience : il n'y avait pas de harcèlement à caractère professionnel.

.

Enfin, si j'ai porté plainte c'est aussi pour rétablir une identité. Je suis historien de formation et je sais

l'importance du temps long. Je l'ai fait pour moi, mais aussi pour mes enfants, mes petits-enfants...

Ce tweet devra être effacé sur Twitter, Facebook et dans certains médias [deux publications qu'il choisira, NDLR].

Vous parlez d'« acharnement », cela continuait deux ans après ?

Oui, je reçois régulièrement des insultes et des menaces. Des menaces pour moi et pour mes filles, sur Messenger, sur mon portable, via Twitter... « *Les porcs comme vous, il faut les mettre en prison !* » Des gens que je ne connais pas sont rentrés dans cette histoire et ont cru ce qui était écrit dans ce fameux tweet.

Vous aviez dit à la barre, en mai, avoir « sombré dans une profonde dépression », avoir eu des problèmes cardiaques, d'hypertension... Comment allez-vous aujourd'hui ?

J'ai vécu deux années d'une rare violence, j'ai été aidé pour surmonter ce moment. Deux mois après le tweet, ma compagne d'alors me quittait. Mes amis, fidèles depuis dix ans, sont restés, mais j'ai vu des gens s'éloigner, j'ai senti une forme de gêne. Je peux parfois comprendre que les compagnes de certains de mes copains regardent cette affaire avec embarras... Heureusement, j'ai une famille très soudée et j'ai rencontré quelqu'un il y a maintenant un an et demi. La fille de ma compagne a, à l'époque, tapé mon nom sur Google où je suis décrit comme un « porc ». Je comprends que cela puisse effrayer...

Et professionnellement, vous en êtes où ? Vous êtes consultant indépendant pour des médias, vous nous disiez il y un an que les missions se raréfiaient, que votre chiffre d'affaires

avait été « divisé par quatre » et que vos tentatives pour retrouver un emploi s'avéraient infructueuses...

Ma situation professionnelle depuis deux ans est catastrophique ! En ce moment, j'ai quelques missions, mais je vis surtout sur mes économies. Aujourd'hui, je suis devenu une sorte de paria dans le milieu des médias.

.

Assumez-vous le rôle de « dommage collatéral » dans cette histoire, terme employé par Sandra Muller dans une interview accordée à *Libération*, en février 2018. (« Évidemment, le risque de mettre en l'air, à tort, la vie d'un homme me navre, et il peut y avoir des *dommages collatéraux*. Mais le bienfait du mouvement est tellement important ! »)

Non ! Mais c'est intéressant de voir qu'elle emploie un vocabulaire guerrier, c'est extrêmement violent comme terme. Cela veut dire : un mort ou un blessé grave dans le langage militaire.

Avoir tué un homme socialement, ce n'est pas grave dans la bouche de Sandra Muller ! La vie d'un homme, au sens d'être humain, n'a pas de prix pour elle ; c'est intolérable pour moi !

C'est comme si elle avait balancé une bombe à côté de ma maison et qu'elle n'était pas responsable des conséquences. Je n'admets pas que pour quelques paroles maladroitement dites dans une soirée – qui ont dépassé ma conscience –, on détruise ma vie.

.

Vous comprenez que Sandra Muller ait pu être blessée par vos propos ?

J'ai discuté avec beaucoup d'amies, notamment des féministes, depuis deux ans ; je peux essayer de comprendre le ressenti de Sandra Muller. Mais, au fond, cette colère [Sandra Muller

avait expliqué avoir « libéré sa colère », NDLR] qu'elle a lancée contre moi, je ne peux pas en être la cause. La cause est ailleurs.

Je suis un pro #MeeToo, je le dis et le répète ! J'ai lutté toute ma carrière contre le harcèlement sexuel au travail, j'ai d'ailleurs viré une personne qui harcelait sexuellement une femme chez Equidia [dont il était le directeur, NDLR]. Mais #BalanceTonPorc, c'est l'inverse de #MeToo : en 5 minutes, sur un coin de table, on balance un nom, il n'y a eu aucun travail journalistique.

#MeToo et #Balancetonporc disent-ils la même chose ?

J'ai essayé de comprendre pourquoi, à cause d'une goujaterie, on avait envie de tuer quelqu'un... Cette notion de « meurtre social » est intéressante. Mais je ne veux pas payer pour la souffrance globale de Sandra Muller. J'ai eu l'impression qu'on m'utilisait pour régler d'autres comptes. Toute cette histoire était fondée sur du sable !

.

Vous espérez des excuses de la part de Sandra Muller, que vous connaissiez depuis quinze ans avant qu'elle ne « balance » votre nom sur Twitter ?

Je l'espère, mais j'en doute. Moi, je me suis excusé plusieurs fois, le lendemain auprès d'elle et dans une tribune.

.

Vous en voulez aux féministes et aux journalistes ?

Non. Depuis des mois, ma réflexion a évolué. Je souhaite que le dialogue se rétablisse, et que ce ne soit pas les femmes contre les hommes. Aujourd'hui, 95 % des articles sur ces sujets sont écrits par des femmes, et les hommes ne prennent pas souvent la parole sur ce sujet... Il ne peut pas y avoir d'un côté les hommes qui se taisent, et de l'autre les femmes

qui parlent. Il faut rétablir de la nuance.

Quant à la presse, j'essaye de comprendre ce qui s'est passé ; j'ai eu 70 journalistes sous ma responsabilité pendant quatorze ans. Je ne veux pas globaliser, mais les médias ont beaucoup fait la course après Twitter, après le buzz. J'espère que cela fera réfléchir sur le métier. Cette tendance à exiger la transparence totale, j'en ai subi violemment les conséquences. Je ne suis pas voyeur, ce n'est pas une société qui m'intéresse beaucoup.

https://www.lepoint.fr/societe/lien-para-2-eric-brion-quand-on-tapera-mon-nom-sur-google-on-ne-trouvera-plus-porc-25-09-2019-2337839_23.php

TRIBUNE. « Nous savons ce que nous devons à #BalanceTonPorc » : des militantes féministes déplorent la condamnation de Sandra Muller pour diffamation

Nous, femmes et militantes contre le sexisme, nous savons aujourd'hui ce que nous devons à #BalanceTonPorc et à Sandra Muller, et nous lui exprimons toute notre solidarité à la suite du procès en diffamation que lui a intenté Eric Brion, lui infligeant une amende de 15 000 euros.

Le but d'une sanction aussi lourde est certainement de la rendre insoutenable à Mme Muller et dissuasive pour beaucoup d'autres femmes. C'est pourquoi nous avons décidé de prendre la parole...

[...]

La loi Schiappa a instauré en 2018 un « outrage sexiste »

En 2017, ce qu'avait dénoncé Sandra Muller dans son tweet ne

tombait pas sous le coup de la loi. Pas encore. Depuis, la loi Schiappa a instauré en 2018 un « outrage sexiste » passible d'une amende permettant à la société de condamner des tirades sexistes au-delà des comportements délictueux, comme le harcèlement. L'une des plus communément vécues par les femmes est l'intolérance de beaucoup d'hommes à leur « non ». A leur « stop ».

Qu'a dénoncé Sandra Muller dans son tweet ? Un homme qu'elle connaît l'aborde à une soirée. « *Tu as des gros seins. Tu es mon type de femme* », lui lance-t-il sans plus de façons. Elle lui fait clairement comprendre qu'elle n'est pas intéressée. De son propre aveu, Eric Brion est vexé. Il a bien compris le « stop » et il s'est permis de rajouter, revanchard : « *Je vais te faire jouir toute la nuit.* » Cette tirade n'était plus dans l'intention de la convaincre, de la séduire, mais de se venger, d'exprimer qu'il n'acceptait pas son « NON ».

A ceux qui pensent encore que ce serait plutôt des profils de « jeunes mecs peu éduqués » qui commettraient de telles grossièretés machistes à l'attention d'une passante qui les a éconduits, le cas Brion nous rappelle que, quel que soit le milieu, cette intolérance au « NON » des femmes concerne des hommes que la société considère plus respectueux, du fait de leur statut social, des barrières qu'elles sont en droit de poser.

[...]

Or comment inviter tous les hommes à réfléchir sur leurs relations avec l'autre, quand on traîne son accusatrice devant la justice ? Il s'est dit pas très fier de ce qu'il a fait, est-il fier aujourd'hui d'avoir fait néanmoins condamner Sandra Muller ?

Nous pensons sincèrement qu'Eric Brion aurait pu garder cette posture du mea culpa, d'un homme qui a le mérite de réfléchir sur son comportement, d'essayer d'évoluer, de se remettre en question. L'Histoire lui aurait gardé une place un peu plus glorieuse. Au lieu de cela, il a fait payer celle qui a pointé du doigt son comportement, qui a permis à des milliers de

femmes de le faire au travers de #BalanceTonPorc. Il a reconnu les faits, mais n'a pas voulu s'en tenir là...

« Nous ne nous taisons pas »

Quel message cette décision envoie-t-elle aux millions de femmes en France et dans le monde qui subissent le sexisme et les violences sexuelles ? « Taisez-vous », « Vous avez raison d'avoir peur » ?

Nous voulons dire ici : « Nous ne nous taisons pas. » Nous voulons dire à toutes les autres : « Nous vous croyons, nous sommes à vos côtés. »

[...]

https://www.francetvinfo.fr/culture/cinema/affaire-harvey-weinstein/tribune-nous-savons-ce-que-nous-devons-a-balancetonporc-des-militantes-feministes-deplorent-la-condamnation-de-sandra-muller-pour-diffamation_3632827.html

**'I'M SURE THE ROAD WILL
BE LONG AND DIFFICULT,
BUT IT WILL BE POSITIVE
IN THE END.'**



Sandra Muller, une des « personnalités de l'année 2017 » selon le Times